



2018

Rapport de gestion

Transparency

International

Suisse

Table des matières

Avant-propos du président	6
Nos thèmes	9
Prévention et lutte contre la corruption en général	10
Lutte contre la corruption dans les secteurs de la finance et des biens de luxe	12
Activités générales en matière de lutte contre la corruption dans le secteur privé	16
Lutte contre la corruption dans le domaine du financement de la vie politique et du lobbying	21
Lancement d'alertes	24
Lutte contre la corruption dans les marchés publics	25
Lutte contre la corruption dans la coopération au développement	26
Lutte contre la corruption dans le sport	28
Lutte contre la corruption dans le secteur de la santé et dans l'industrie pharmaceutique	29
Relations publiques et publications	30
Service d'information	30
Publications	31
Manifestations	34

TI Suisse interne	36
Membres	37
Assemblée générale	39
Comité	40
Conseil consultatif	41
Bureau et organe de révision	42
Comptes annuels	43

Transparency International Suisse
Schanzeneckstrasse 25
Case postale
3001 Berne

+41 31 382 35 50
info@transparency.ch
www.transparency.ch

© Transparency International Suisse
Mai 2019

Transparency International Suisse (TI) Suisse combat la corruption en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. TI Suisse, la section suisse de Transparency International, est une association au sens des art. 60 ss CC qui est financée par ses membres et par des donateurs.

Les principaux champs d'action de TI Suisse sont les suivants :

- Activités de sensibilisation et de plaidoyer pour promouvoir une législation efficace et en garantir la mise en œuvre effective, à l'attention des responsables politiques, de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et de la population en général
- Élaboration de rapports et d'instruments de travail
- Encouragement de l'échange et de la formation continue parmi les milieux intéressés
- Prises de position publiques sur l'actualité

Avant-propos du président

Chers membres,

La bonne note que la Suisse obtient régulièrement pour l'indice de perception de la corruption (CPI) de Transparency International n'enlève rien à l'urgence des chantiers qu'elle doit aborder en matière de prévention et de lutte contre la corruption. Comme le montrent de nombreux scandales, la Suisse présente en effet de graves carences, en particulier dans les domaines suivants: lutte contre le blanchiment d'argent, protection des lanceurs-euses d'alerte, prévention de la corruption dans le secteur privé et le sport ainsi qu'intégrité de la vie politique. Dès lors, un constat s'impose: la Suisse n'est pas libre de corruption, tant s'en faut!, et ce phénomène – entendu comme l'abus à des fins personnelles d'un pouvoir qui nous a été confié – est présent sous ses formes les plus diverses dans notre pays.

Lorsque des hommes et femmes politiques acceptent des invitations, des cadeaux et des attentions autres que symboliques, fâchant ainsi l'opinion publique à l'image des affaires qui ont éclaté ces derniers temps dans les cantons de Genève et de Vaud, ils manifestent une absence de sensibilité envers les conflits d'intérêts et les liens de dépendance problématiques. De toute évidence, ils ont

trop souvent tendance à balayer ces situations délicates d'un revers de main.

La Suisse est le seul pays d'Europe à ne pas avoir légiféré à l'échelon national pour garantir la transparence du financement de la vie politique et pour réglementer le lobbying, qui a trop souvent lieu en coulisse. Or, tant le financement de la vie politique que le lobbying influencent la formation de l'opinion en démocratie, de sorte que leur opacité met en péril la crédibilité et l'intégrité de nos institutions politiques.

En dépit des progrès accomplis ces dernières années, des acteurs suisses restent impliqués dans tout scandale de blanchiment d'argent aux répercussions internationales. La raison en est connue: le dispositif antiblanchiment suisse présente toujours, dans des questions essentielles, des retards par rapport aux normes internationales et les obligations de diligence et de communiquer en vigueur ne sont pas dûment honorées.

Il est donc regrettable que le Conseil fédéral passe sous silence les graves lacunes de l'organe anticorruption au sein de l'administration fédérale (s'agissant de son mandat, de ses ressources ou de son indépendance) et s'oppose à des réformes urgentes, demandées notamment par le Contrôle fédéral des finances (CDF). En 2018, le gouvernement a prolongé de dix ans le mandat de cet organe, sans y avoir apporté des modifications substantielles, ni informé le public.

Le rapport de gestion que vous avez sous les yeux vous présente en détail les activités et les comptes de TI Suisse en 2018. Notre

association se félicite en particulier de sa présence médiatique accrue. En effet, les médias – mais aussi, et de plus en plus, les responsables politiques – nous considèrent désormais comme un interlocuteur de choix pour toutes les questions en lien avec la corruption. Autre motif de satisfaction: la situation financière actuellement saine de notre association, ce qui ne nous a pas empêchés de poursuivre nos efforts pour diversifier et consolider notre assise financière, car la prospection de nouvelles sources de financement nécessaires au renforcement de la lutte anticorruption est un travail de longue haleine.

En espérant pouvoir continuer à compter sur votre précieux soutien, je vous remercie sincèrement de votre fidélité comme membre de notre association.

Eric Martin

Président

A handwritten signature in black ink that reads "Eric Martin". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

Nos thèmes

Prévention et lutte contre la corruption en général

Dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption en général, TI Suisse a une nouvelle fois été active tous azimuts. Elle a ainsi poursuivi son dialogue permanent avec ses principaux partenaires, soigné ses relations publiques et organisé des activités de sensibilisation ad hoc. Par ailleurs, elle a aussi fait entendre clairement sa voix dans le débat entourant l'organe anticorruption au sein de l'administration fédérale et a retenu l'attention de l'opinion publique à l'occasion de la Journée mondiale contre la corruption, moment idéal pour sensibiliser à ce phénomène les principaux acteurs de Suisse.

Organe fédéral de lutte contre la corruption

Au printemps 2018, le Conseil fédéral a prolongé le mandat du groupe de travail interdépartemental pour la lutte contre la corruption (GTID Lutte contre la corruption), sans avoir consulté les acteurs du domaine, adapté substantiellement le mandat aux défis actuels de la corruption ou publié l'arrêté fédéral en question. En réaction à cette procédure, TI Suisse a envoyé le 17 mai 2018 une lettre ouverte à la Délégation des finances des Chambres fédérales,

qui avait examiné cet objet sur la base du rapport publié par le Contrôle fédéral des finances (CDF). Ce rapport confirmait pour l'essentiel l'existence des carences constatées par TI Suisse et l'urgence de réformer le GTID. Fin 2018, TI Suisse a eu l'occasion, lors d'une réunion du GTID, de présenter les réformes nécessaires et de proposer des améliorations concrètes permettant de doter la stratégie anticorruption de la Confédération d'une assise solide.

Journée mondiale contre la corruption

Décrétée par les Nations Unies, la Journée contre la corruption du 9 décembre a pour vocation, dans le monde entier, de sensibiliser au phénomène de la corruption et à ses dangers pour l'économie, l'État et la société. TI Suisse a saisi cette occasion pour tirer publiquement un bilan pour notre pays: dans un communiqué de presse, elle a présenté les principaux chantiers de la lutte anticorruption en Suisse, qui attendent toujours des mesures efficaces.

Lutte contre la corruption dans les secteurs de la finance et des biens de luxe

Les données divulguées par les «Panama Papers» et par les «Paradise Papers» ainsi que les affaires de blanchiment d'argent révélées par les ministères publics ou par la presse d'investigation montrent que des banques suisses négligent souvent leurs devoirs de diligence et continuent en conséquence à tremper dans des transactions internationales de blanchiment d'argent. En outre, d'autres acteurs, offrant une vaste gamme de prestations, apportent de plus en plus souvent leur concours à la commission de ces délits et y jouent un rôle sans cesse croissant (comme les avocats, les fiduciaires ou les agents immobiliers). Ce phénomène touche en particulier les grands pôles du tertiaire et les grandes places financières, comme la Suisse. En conséquence, la Suisse a de nouveau été beaucoup sollicitée en 2018 dans cette thématique, mais son dispositif anti-blanchiment reste gravement lacunaire.

C'était donc une évidence pour TI Suisse de consacrer beaucoup d'énergie à ce sujet durant l'année sous revue (voir ci-dessous).

Nous avons notamment organisé à cet effet une table ronde regroupant des personnalités du monde de la politique, de l'économie et des médias (voir ci-dessous Manifestations).

À l'échelle internationale, TI Suisse a poursuivi, avec d'autres sections nationales de Transparency International, un dialogue direct avec le secteur privé concernant la lutte contre le blanchiment d'argent dans les domaines de l'immobilier et de la révision comptable. À cette fin, TI Suisse et d'autres sections de TI ont rencontré, au printemps à Bruxelles, des représentants du secteur privé pour une séance inaugurale et travaillent depuis cette date à l'élaboration de deux rapports.

Mise en œuvre des recommandations du Forum mondial

Le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales de l'OCDE (Forum mondial) a adressé à la Suisse diverses recommandations, visant notamment à améliorer la transparence dans le cas des personnes morales. Début 2018, le Conseil fédéral mettait en consultation ses propositions concernant la mise en œuvre de ces recommandations. Dans sa réponse, TI Suisse saluait la suppression des actions au porteur, mais regrettait la timidité du projet sur d'autres questions.

Transparence concernant les ayants droit économiques

Le 19 avril 2018, Transparency International a publié le rapport «G20 – Leaders or Laggards?», consacré au degré de mise en œuvre des normes du G20 relatives aux ayants droit économiques des

personnes morales. Cette comparaison internationale a aussi porté sur quelques pays tiers, comme la Suisse (voir ci-après Publications).

Rapport «Activités dans la pénombre»

Le 31 mai 2018, peu avant la diffusion du projet de révision de la loi sur le blanchiment d'argent, TI Suisse a publié une étude sur de graves failles du dispositif antiblanchiment suisse. Dans son rapport «Activités dans la pénombre – Pourquoi faut-il étendre le champ d'application de la loi sur le blanchiment d'argent aux activités ne relevant pas de l'intermédiation financière?», TI Suisse montre pourquoi le champ d'application actuel de la loi contre le blanchiment d'argent, trop restreint, doit être étendu de façon à englober des activités suspectes réalisées par exemple par des avocats, des notaires, des agents immobiliers, des fiduciaires et des négociants en œuvres d'art et produits de luxe.

Les médias ont largement relayé les réserves et les revendications de TI Suisse, faisant le lien avec le projet concret du Conseil fédéral. Le rapport a suscité beaucoup d'intérêt et stimulé le débat, en particulier au sein des services compétents de l'administration fédérale, des responsables politiques et des expert-e-s externes.

Révision de la loi sur le blanchiment d'argent

Eu égard au rôle de la surveillance des flux financiers illégaux dans la lutte contre la corruption, le dispositif antiblanchiment suisse revêt une importance extrême. Pour cette raison, TI Suisse a examiné avec le plus grand soin le projet de révision de la loi sur le

blanchiment d'argent présenté par le Conseil fédéral en 2018. En plus d'élaborer un rapport de base concernant particulièrement la portée insuffisante du champ d'application de la loi (voir ci-dessus), elle a répondu de façon détaillée à la consultation et publié à cette occasion un communiqué de presse pour exposer les revendications contenues dans sa prise de position.

Révision de l'ordonnance sur le registre foncier (consultation)

Le 5 septembre 2018, TI Suisse a publié sa réponse à la consultation concernant la révision de l'ordonnance sur le registre foncier, se félicitant de l'orientation donnée aux propositions de modification. Cependant, il reste impératif d'améliorer davantage la transparence du registre foncier afin de lutter contre les risques considérables de blanchiment d'argent posés par le secteur immobilier.

Activités générales en matière de lutte contre la corruption dans le secteur privé

En ce qui concerne le secteur privé, la Suisse a toujours sur les bras de vastes chantiers, relevant principalement des relations commerciales avec l'étranger. Si ce constat vaut pour le monde politique et les autorités (législation, poursuite pénale et sanctions), comme l'a notamment confirmé en 2018 le dernier rapport sur la Suisse publié par l'OCDE (voir ci-après), les agents économiques sont eux aussi appelés à prendre des mesures. Une grande partie des petites et moyennes entreprises en particulier ne sont pas suffisamment sensibilisées au phénomène de la corruption et ne sont pas conscientes des risques réels. En conséquence, elles ne prennent pas de dispositions – ou seulement des dispositions insuffisantes – pour maîtriser ces risques ou pour être à même de mettre au jour et de sanctionner des irrégularités internes, en mettant par exemple sur pied un dispositif d'alerte éthique. Les compétences et les services que TI Suisse met à la disposition de ces acteurs revêtent d'autant plus d'importance (voir ci-après).

Rapport de l'OCDE sur la Suisse

Le 27 mars 2018, l'OCDE a publié son rapport concernant la mise en œuvre par la Suisse de la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers. Une année auparavant, une délégation de l'OCDE s'était rendue en Suisse et TI Suisse avait eu l'occasion de présenter son appréciation et ses critiques directement à ses membres.

Même si elle loue dans l'ensemble la mise en œuvre de la convention par la Suisse, l'OCDE signale quelques aspects critiques de poids et lui adresse plus de 40 recommandations (notamment dans le domaine de la poursuite pénale et des sanctions imposées aux entreprises ou de la protection des lanceurs-euses d'alerte, des aspects sur lesquels TI Suisse partage la vision critique de l'OCDE et auxquels elle a consacré un communiqué envoyé à la presse à l'occasion de la publication du rapport de l'OCDE).

Exporting Corruption Report

Transparency International a publié le 12 septembre 2018 sa propre analyse des progrès réalisés en vertu de la convention de l'OCDE («Exporting Corruption – Progress Report 2018: Assessing Enforcement of the OECD Anti-Bribery Convention»). Le bilan de cette analyse comparative est décevant: la situation n'a guère évolué depuis la dernière étude, réalisée en 2015. L'objectif visé par la convention, à savoir l'élimination de la corruption entachant la concurrence dans le commerce mondial, est dès lors encore loin d'être atteint. Parmi les 43 États étudiés, la Suisse ainsi que six autres pays

figurent dans les pays «activement» engagés dans la mise en œuvre globale de la convention.

TI Suisse, qui avait fourni les informations nécessaires à l'analyse de la mise en œuvre de la convention par la Suisse, a ensuite souligné dans un communiqué de presse que la Suisse continue à ne pas être conforme à la convention sur des aspects importants, bien qu'elle fasse partie du groupe de tête.

Séances de sensibilisation pour entreprises

En 2018, TI Suisse a organisé une fois de plus un grand nombre de séances de sensibilisation et de formation pour entreprises. Outre les Practitioners' Circles (voir ci-après), qui s'adressent en priorité à ses membres collectifs, TI Suisse a mis sur pied, le 15 mai et le 30 octobre, deux manifestations dans la région zurichoise pour les PME exposées aux risques de corruption. Ces deux séances ont été organisées en collaboration avec le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), ainsi qu'avec Switzerland Global Enterprise dans le premier cas et avec la Swiss Asian Chamber of Commerce dans le second.

Par ailleurs, TI Suisse a organisé avec l'Association suisse d'audit interne (ASAI), le 18 septembre 2018, une séance de sensibilisation à la corruption conçue plus particulièrement pour les auditeurs et auditrices des entreprises ayant leur siège en Suisse.

Enfin, des membres des organes de TI Suisse ont présenté plusieurs exposés invités par des institutions du degré tertiaire, des entreprises et des associations (et notamment les suivantes: Institut d'études européennes de l'Université de Zurich, Haute école

zurichoise de sciences appliquées ZHAW, Haute école spécialisée de la Suisse nord-occidentale FHNW, Haute école de Lucerne, Swisscom, Thomson Reuters et Association suisse d'audit interne).

Anti-Corruption Practitioners' Circle

Fondé en 2012, notre groupe de discussion dénommé *Anti-Corruption Practitioners' Circle* réunit deux fois par an des responsables de la conformité et des personnes activement engagées dans la lutte contre la corruption dans l'entreprise. Le but de ce cercle est de donner à ces praticiens la possibilité de traiter librement, sur une base confidentielle, les difficultés qu'ils ne manquent pas de rencontrer dans leur travail quotidien.

Lors de la première séance de 2018, tenue le 27 avril, un membre du comité de TI Suisse a notamment présenté les dernières nouveautés concernant le Foreign Corrupt Practices Act des États-Unis qui, du fait de son extraterritorialité, a aussi des effets sur les entreprises suisses.

La deuxième séance, agendée le 9 novembre 2018, a été principalement consacrée à des aspects relevant de la conformité et de la corruption au sein des organisations. Les participant-e-s ont pu connaître en détail le système de gestion de la conformité d'un groupe mondial actif dans le secteur de l'industrie des machines, dont le siège est en Suisse. En outre, une équipe de recherche de l'Université de Zurich a présenté un logiciel d'apprentissage d'un genre nouveau qui permet aux entreprises de renforcer

considérablement les compétences des membres de leur personnel en matière d'éthique et de conformité.

Lutte contre la corruption dans le domaine du financement de la vie politique et du lobbying

Le lobbying est un outil essentiel de toute démocratie pluraliste et est donc en principe légitime. Toutefois, certaines pratiques de lobbyistes et de responsables politiques qui ont été mises au jour en 2018 en Suisse s'avèrent problématiques (comme des invitations faites à des magistrats fédéraux et cantonaux concernant des voyages à l'étranger ou des manifestations VIP). De plus, le Parlement fédéral a pour la première fois levé l'immunité d'un de ses anciens membres pour que le Ministère public de la Confédération puisse mener l'enquête sur des soupçons de corruption.

Un autre fait confirme l'urgence de la situation: la Suisse est le seul pays européen à n'avoir pas légiféré sur la transparence du financement de la vie politique à l'échelle nationale. Une bonne raison pour TI Suisse d'avoir consacré beaucoup d'efforts à ce domaine en 2018 – d'autant plus que les Chambres fédérales ont entamé l'examen de l'initiative sur la transparence et du projet d'amélioration de la transparence en matière de lobbying dans le Palais fédéral

(voir ci-après) – ce qui a conféré une grande visibilité à notre association.

Initiative populaire pour plus de transparence dans le financement de la vie politique

Les Chambres fédérales ont entamé en automne 2018 leurs délibérations sur l'initiative populaire pour plus de transparence dans le financement de la vie politique (initiative sur la transparence). Dans son message, le Conseil fédéral avait expliqué les raisons pour lesquelles il recommandait de rejeter l'initiative sans lui présenter de contre-projet.

Coauteur du texte de l'initiative et membre de l'association de soutien, TI Suisse a suivi de très près l'avancement du dossier en 2018 et n'a cessé d'échanger ses impressions avec les membres du comité d'initiative. Elle est aussi intervenue dans le débat public et politique, notamment à l'occasion de la publication du message du Conseil fédéral et des débats au sein de la Commission des institutions politiques du Conseil des États, chargée de l'examen préalable. TI Suisse a en effet été la seule ONG invitée à présenter aux membres de cette commission l'initiative populaire et les arguments qui militent en sa faveur (audience interne à laquelle ont assisté des représentants du comité d'initiative).

Révision de la loi sur le Parlement

Après plusieurs tentatives avortées, la Commission des institutions politiques du Conseil des États a élaboré en 2018 un nouveau projet

de révision de la loi sur le Parlement, afin d'augmenter la transparence du lobbying sous la coupole fédérale (obligations de déclaration et régime d'accès au bâtiment du Parlement des lobbyistes externes). TI Suisse a répondu de manière détaillée à la consultation et ses prises de position publiques ont retenu l'attention de l'opinion. En automne 2018, elle a été une nouvelle fois la seule ONG à être invitée à une audience devant la commission parlementaire chargée du dossier, accompagnée à cette occasion par la SSPA, l'association professionnelle des lobbyistes. En vue de l'examen en séance plénière durant la session d'hiver, TI Suisse a formulé d'autres contributions qu'elle a fait parvenir directement à tous les membres du Conseil des États ; elle continuera à suivre de près le dossier lors de son examen par le Conseil national en 2019.

Rapport sur le lobbying en Suisse

En 2018, TI Suisse a rédigé un rapport concernant la situation et la qualité du lobbyisme en Suisse (à l'échelle de la Confédération). Ce tour d'horizon détaillé pointe du doigt les carences actuelles en matière de transparence et d'intégrité du lobbying et propose des mesures susceptibles d'y remédier. La publication de ce rapport est prévue pour le premier trimestre 2019.

Lancement d'alertes

Ce n'est que grâce à des lanceurs-euses d'alerte internes que de nombreuses affaires ont été mises au jour. Ils jouent un rôle clé dans tous les domaines de la prévention et de la lutte contre la corruption et TI Suisse a fait du lancement d'alertes un axe stratégique et un sujet transversal de son travail.

Malheureusement, la législation suisse – et notamment le droit privé – ne protège toujours pas suffisamment les lanceurs d'alerte. S'agissant de la révision de la législation visant à améliorer leur statut, la balle était en 2018 dans le camp du Conseil fédéral. Pour cette raison, TI Suisse a été en contact avec les services de l'administration fédérale responsables de ce dossier. Elle est ainsi parvenue à exercer une influence positive sur le nouveau projet de révision du code des obligations présenté en septembre 2018 par le Conseil fédéral, même si ce dernier présente encore en fin de compte des lacunes dans des aspects importants auxquelles le Parlement devra remédier. Autant dire que TI Suisse suivra de près les délibérations parlementaires sur ce sujet en 2019.

Lutte contre la corruption dans les marchés publics

Plusieurs affaires de corruption qui ont éclaté en Suisse montrent que les marchés publics sont particulièrement vulnérables à la corruption. L'année sous revue nous a apporté son lot d'exemples éclatants, avec notamment le scandale sur le cartel des prix de la construction dans les Grisons ou la condamnation par le Tribunal pénal fédéral d'un ancien chef de projet d'une entreprise fédérale qui avait perçu des pots-de-vin lors de l'adjudication de contrats pesant plusieurs millions de francs.

En 2018, notre association a suivi l'évolution de la situation et a régulièrement réagi aux derniers événements dans les médias. En outre, TI Suisse est intervenue à plusieurs reprises devant le Parlement pour s'opposer aux restrictions de la transparence prévues dans différents projets de loi, comme la révision totale de la loi sur les marchés publics ou la révision de l'organisation de l'infrastructure ferroviaire.

Lutte contre la corruption dans la coopération au développement

Les organisations actives dans la coopération au développement sont exposées à un risque élevé de corruption, puisque ce fléau représente un énorme problème de société dans beaucoup de pays où elles sont présentes et TI Suisse a poursuivi l'an passé ses activités de sensibilisation à leur intention. Par ailleurs, des membres de divers organes de TI Suisse ont tenu plusieurs exposés, par exemple lors d'un atelier des ONG organisé à Genève en collaboration avec la section suisse de l'Association of Certified Fraud Examiners (voir ci-après).

«NGO Practitioners' Circle»

TI Suisse gère un «NGO Practitioners' Circle» pour les organisations non gouvernementales actives dans la coopération au développement, sur le modèle du «Practitioners' Circle» conçu pour les entreprises. L'édition 2018, qui a eu lieu le 6 juin en collaboration avec la fondation ZEWO, a été consacrée aux problèmes liés au droit anticorruption que les ONG rencontrent dans la coopération au développement et a par ailleurs abordé les normes ZEWO relatives à la

gouvernance et à la corruption. En raison de la demande, TI Suisse et le ZEWO ont organisé une deuxième rencontre fin 2018.

Atelier des ONG à Genève

Le 21 novembre 2018, TI Suisse a organisé à Genève une manifestation supplémentaire réservée aux ONG en collaboration avec la section suisse de l'Association of Certified Fraud Examiners (ACFE). Intitulé «Workshop on Prevention of Fraud and Corruption in NPO's and NGO's», cet atelier d'une journée visait à transmettre, sous une forme appropriée pour les ONG, des connaissances en matière de gouvernance et de prévention de la corruption. Cette séance a permis à TI Suisse d'organiser un événement en Suisse romande, conçu de façon spécifique pour les ONG et organisations de coopération au développement sises dans l'Arc lémanique.

Lutte contre la corruption dans le sport

De nombreuses fédérations sportives internationales de poids ont leur siège en Suisse. En conséquence, de grands scandales de corruption dans le monde du sport international éclaboussent souvent aussi directement la Suisse, comme ceux révélés en novembre 2018 par des lanceurs d'alerte et des journalistes d'investigation dans les «Football Leaks». TI Suisse a suivi de près ces événements en 2018 également et a pris position publiquement.

Les enquêtes ouvertes par les autorités pénales suisses pour des soupçons de graves délits de corruption entourant la FIFA, pour prendre un exemple, n'ont avancé que d'un pas hésitant en 2018, selon la presse. Siège d'organisations de ce genre, notre pays a cependant tout intérêt à mettre à la disposition des ministères publics et des autorités judiciaires les moyens nécessaires (législatifs et financiers) pour enquêter en profondeur sur les accusations de corruption et prononcer les sanctions qui s'imposent. TI Suisse milite en outre pour que la Suisse adopte enfin une norme légale contraignante concernant la gouvernance et la surveillance des fédérations ayant leur siège dans notre pays, et revoie dans la mesure voulue le droit des associations.

Lutte contre la corruption dans le secteur de la santé et dans l'industrie pharmaceutique

La santé et l'industrie pharmaceutique sont deux secteurs particulièrement exposés aux risques de corruption. Le principal problème réside toujours dans l'opacité qui entoure les incitations financières en particulier pour les médecins et dans l'emprise que des entreprises exercent sur la recherche et la formation post-graduée qu'elles cofinancent.

En 2018, des fleurons suisses de la branche se sont vus de nouveau accusés de graves actes de corruption dans plusieurs pays. Notre association a suivi l'évolution de la situation et publié des prises de position qui ont bénéficié d'une large couverture dans les médias.

Relations publiques et publications

Service d'information

Service de conférence

TI Suisse propose un service de conférence sur diverses questions liées à la corruption. En 2018, des représentants du bureau et des membres du comité et du conseil consultatif ont de nouveau prononcé des exposés sur divers thèmes (cf. ci-dessus).

Relations médias et médias sociaux

TI Suisse est restée très présente dans les médias durant toute l'année sous rapport. L'intensification des relations médias mise en œuvre par le bureau a porté ses fruits, puisque les médias – mais aussi, et de plus en plus, les responsables politiques – considèrent TI Suisse comme un interlocuteur de choix pour toutes les questions en lien avec la corruption.

TI Suisse a aussi considérablement renforcé ses activités et son réseau sur Twitter et Facebook, parvenant à multiplier pratiquement

par deux son nombre d'abonnés sur Twitter et augmentant de façon significative la pénétration de ses communications.

Newsletter

En 2018, TI Suisse a publié quatre éditions de sa newsletter «TIInsight Corruption» (mars, mai, septembre et décembre). Chaque newsletter présente des informations sur les activités de TI Suisse, sur l'actualité de la lutte anticorruption et sur les prochaines manifestations. Notre bulletin d'information, dont le nombre de lecteurs-trices augmente chaque année, compte actuellement presque 1200 abonné-e-s.

Site Internet

Le site Internet, soumis à une révision complète en 2017, a réussi l'épreuve du feu en 2018. Certaines sections ont fait l'objet d'une optimisation supplémentaire et les contenus d'actualité ont été régulièrement mis à jour.

Publications

Indice de perception de la corruption (CPI) 2017

L'indice 2017 de perception de la corruption de Transparency International (Corruption Perceptions Index CPI), qui mesure la perception de la corruption dans le secteur public, a été publié le 21 février 2018. La Nouvelle-Zélande parvient désormais en tête, talonnée par le Danemark. La Somalie, le Soudan du Sud et la Syrie ferment la

marche. La Suisse est passée de la cinquième à la troisième place, à égalité avec la Finlande et la Norvège. À l'occasion de la parution du CPI 2017, TI Suisse a publié un communiqué qui a été largement repris par la presse quotidienne. Elle en a profité pour signaler qu'aucun pays n'est libre de corruption selon le CPI et que la Suisse a du retard à rattraper notamment dans le secteur privé, qui ne fait pas l'objet du sondage.

Transparence concernant les ayants droit économiques

Le 19 avril 2018, Transparency International a publié le rapport «G20 – Leaders or Laggards?», consacré au degré de mise en œuvre dans les différents pays des normes du G20 relatives aux ayants droit économiques des personnes morales. Incluse dans la comparaison, la Suisse se situe dans le premier tiers du classement. Il est cependant regrettable qu'elle ne dispose toujours pas d'un registre centralisé d'ayants droit économiques des personnes morales, qui constituerait pourtant une nette avancée dans la lutte contre le blanchiment d'argent en Suisse. Par ailleurs, les intermédiaires financiers – comme les banques – ne sont pas tenus de vérifier l'exactitude des données que leurs clients leur fournissent sur l'identité de l'ayant droit économique.

TI Suisse a élaboré le chapitre consacré à notre pays, TI Suisse ayant fourni les informations essentielles sur la Suisse, qui font partie intégrante du rapport complet (voir ci-dessus Lutte contre la corruption dans les secteurs de la finance et des biens de luxe).

Rapport «Activités dans la pénombre»

Le 31 mai 2018, TI Suisse a publié le rapport «Activités dans la pénombre – Pourquoi faut-il étendre le champ d'application de la loi sur le blanchiment d'argent aux activités ne relevant pas de l'intermédiation financière?». Dans cette analyse détaillée, TI Suisse montre que la législation suisse sur le blanchiment d'argent présente des failles considérables, particulièrement en ce qui concerne son champ d'application (voir ci-dessus Lutte contre la corruption dans les secteurs de la finance et des biens de luxe).

Exporting Corruption Report

Le 12 septembre 2018, Transparency International a publié le rapport «Exporting Corruption – Progress Report 2018», qui compare les progrès de la mise en œuvre de la Convention de l'OCDE contre la corruption dans les divers pays membres. TI Suisse a fourni son appréciation et des informations sur la mise en œuvre en Suisse (voir ci-dessus Activités en matière de lutte contre la corruption dans le secteur privé en général).

Manifestations

Table ronde «Blanchiment d'argent en dehors du secteur financier: perspectives»

Le 28 mai 2018, TI Suisse a organisé la table ronde «Blanchiment d'argent en dehors du secteur financier: perspectives». Le choix du sujet et de la date (peu de temps avant la publication des propositions de réforme du Conseil fédéral concernant la loi sur le blanchiment d'argent) a garanti la présence d'intervenants de haut niveau. Des personnalités de la politique, du barreau et du journalisme d'investigation ont ainsi abordé les carences du dispositif antiblanchiment suisse et les mesures à prendre lors de ce débat animé par le président de TI Suisse.

Réunion annuelle des membres (RAM)

La réunion annuelle des membres (RAM) de Transparency International, à laquelle ont assisté le président, le directeur et le directeur adjoint de TI Suisse, a eu lieu les 20 et 21 octobre 2018 à Copenhague. Alberto Precht Rorris, spécialiste chilien de la lutte contre la corruption, a été élu membre du Comité international. L'assemblée a aussi approuvé plusieurs résolutions en lien avec l'actualité, notamment sur la soustraction d'impôt favorisée par des actes de corruption ou sur l'amélioration de la protection à accorder dans le monde aux journalistes d'investigation, qui jouent un rôle toujours plus important dans la révélation des délits de corruption.

Conférence internationale contre la corruption (CICC)

Après la RAM, les représentants de TI Suisse ont assisté à la Conférence internationale contre la corruption (CICC), organisée sur le même site par Transparency International et le ministère danois des Affaires étrangères. Cette conférence, le plus grand forum mondial de lutte contre la corruption, a réuni quelque 1200 représentant-e-s d'ONG, des milieux politiques, de l'administration et de la recherche qui en ont profité pour échanger connaissances et expériences.

TI Suisse interne

Membres

Membres individuels

Fin 2018, TI Suisse comptait 199 membres individuels, soit environ 10% de plus qu'en 2017 (183).

Membres collectifs

Le nombre de membres collectifs a lui aussi légèrement augmenté pour atteindre 44. Le départ de la société SEC 1.01 AG (en liquidation en 2018) a été compensé par les arrivés de La Poste Suisse SA, de Stream House AG et de Swisscontact.

De la sorte, les organisations suivantes sont membres de TI Suisse au 31 décembre 2018: ABB Suisse SA, Action de Carême, Alliance-sud, Basel Institute on Governance, BDO AG, bSquare, Caritas Suisse, Chemins de fer fédéraux (CFF), Contrôle fédéral des finances CDF, Cotecna Inspection SA, Durrer Spezialmaschinen AG, Ecofact, Entraide protestante suisse, Ernst & Young, Fédération des Entreprises Romandes, Fondation Ethos, Geberit International SA, Hawa Sliding Solutions SA, Haute école d'économie FHNW, Helvetas Swiss Intercooperation, Implenia SA, Institute for Compliance and Quality Management SA, La Poste Suisse SA, Monbijou Bern - begleitete Wohnen in der Stadt, Nodon Consulting AG, Pain pour le prochain, PEQ GmbH, Philip Morris International, PwC, Rieter Management AG, Ruag Holding AG, SGS SA, Siemens Suisse SA, Sika SA, Société suisse des entrepreneurs (SSE), SSR SGR, Stream

House AG, Swiss Casinos, Swisscontact, Swisscom (Suisse) SA, Switzerland Global Enterprise, Symfact SA, Village Power AG et World Vision Suisse.

Donateurs

TI Suisse remercie la Pestalozzi Heritage Foundation, la Fondation pour la lutte contre la corruption et la Fondation Avina pour leur soutien financier généreux ainsi que tous les donateurs individuels qui l'ont soutenue en versant des sommes diverses. Elle a reçu des dons d'un montant égal ou supérieur à 2000 francs de M. Suter et Mme Suter-Blume, BDO AG et Swiss Casinos.

Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire de TI Suisse a eu lieu le 28 mai 2018 à Berne. Le rapport d'activités et les comptes annuels 2017 ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée et décharge a été donnée aux membres du comité et au bureau. Les membres de l'association ont par ailleurs réélu deux membres du comité et élu un nouveau membre (cf. ci-dessous). À la suite de son assemblée annuelle, TI Suisse a organisé une table ronde intitulée «Blanchiment d'argent en dehors du secteur financier: perspectives» (voir ci-dessus Manifestations).

Comité

L'assemblée générale a réélu Éric Martin (en qualité de président) et Konrad Meyer au comité. Elle a par ailleurs élu membre du comité et vice-président de l'association Mark van Thiel, expert reconnu dans le domaine de la conformité et de la lutte contre le blanchiment d'argent. L'assemblée générale a aussi pris acte de la démission d'Yvan Maillard Ardenti, membre du comité depuis 2010; il reste lié à TI Suisse, puisqu'il rejoint le conseil consultatif (voir ci-dessous). De la sorte, le comité a désormais la composition suivante:

Éric Martin, président, Berne (depuis 2014)

Mark van Thiel, vice-président, Steinhausen (depuis 2018)

Eric M. Amstutz, membre et caissier, Genève (depuis 2015)

Karen Egger, membre, Coppet (depuis 2015)

Konrad Meyer, membre, Winterthur (depuis 2014)

Conseil consultatif

En 2018, le comité a élu au conseil consultatif Yvan Maillard Ardenti, membre démissionnaire du comité. Dr Zora Ledergerber et Alex Biscaro, entré au service du bureau de TI Suisse (voir ci-après), ont quitté le conseil consultatif, de sorte que cet organe a désormais la composition suivante:

Nadia Balgobin, Chêne-Bourg

Dr Jean-Loup Chappelet, Lausanne

Jörg Kaiser, Zurich

Dr Heinz Locher, Berne

Yvan Maillard Ardenti, Marly

Dr Jean-Pierre Méan, Genève

François Mercier, Cham

Dr Bertrand Perrin, Tramelan

Marc Steiner, Saint-Gall

Daniel Thelesklaf, Zurich

Bureau et organe de révision

Martin Hilti reste à la tête du bureau (taux d'occupation: 80%).

En 2018, TI Suisse a créé le poste de directeur adjoint (au taux d'occupation de 80%, en remplacement du poste de la collaboratrice scientifique qui avait quitté le bureau en 2017). Ce poste a pu être pourvu le 15 mars 2018 avec l'engagement d'Alex Biscaro. Titulaire d'un master en droit et d'un Master of Advanced Studies in Communication Management, il a travaillé une dizaine d'années comme diplomate pour le Département fédéral des affaires étrangères puis comme directeur de la communication du groupe Credit Suisse, avant d'occuper pendant trois ans le poste de directeur de la communication et des affaires publiques du Conseil des EPF.

En 2018 aussi, le bureau a accueilli pendant plusieurs mois des stagiaires scientifiques et des personnes accomplissant leur service civil. Il a ainsi été secondé par Jana Schmid (jusqu'à fin mai), par Marisa Beier (juin à octobre) et par Rafael Navarro (depuis novembre)

L'organe de révision est toujours la société BDO AG (Berthoud).

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre

	2017	2018
Liquidités	245 204	290 429
Créances résultant de livraisons et de prestations	1 950	1 050
Créance envers la Fondation pour la lutte contre la corruption	30 000	30 000
Correction de valeur Créances résultant de livraisons et de prestations	-1 950	-1 050
Compte de régularisation de l'actif	7 542	7 370
ACTIF CIRCULANT	282 746	327 798
Mobilier et installations	1	1
ACTIF IMMOBILISÉ	1	1
Total de l'actif	282 747	327 799
Dettes résultant d'achats et de prestations	5 348	0
Compte de régularisation du passif	14 179	35 304
ENGAGEMENTS À COURT TERME	19 527	35 304
Capital libre généré	263 220	292 495
CAPITAL DE L'ORGANISATION	263 220	292 495
Total du passif	282 747	327 799

Compte de résultats

	2017	2018
Subventions reçues	155 247	193 399
Cotisations	141 645	145 078
Sponsoring RUAG Real Estate SA	70 000	0
Produits divers	25 109	11 254
Réductions du produit	1'250	900
Produit d'exploitation	393 251	350 631
Cotisations et subventions versées	371	1 019
Frais de personnel	255 759	282 370
Biens, services et marchandises	44 732	37 685
Résultat d'exploitation	92 390	29 557
Résultat financier	-321	-282
Résultat exceptionnel	0	0
Résultat d'exploitation avant impôts	92 069	29 275
Résultat annuel	92 069	29 275

Tableau de variation du capital

2018

	État au 01.01	Attributions	Utilisation	Total Variation	État au 31.12.
Capital de l'organisation					
Capital généré libre	263 220			29 275	292 495
Résultat annuel		29 275		-29 275	
Total capital de l'organisa- tion	263 220	29 275	0	0	292 495

2017

	État au 01.01	Attributions	Utilisation	Total Variation	État au 31.12.
Capital de l'organisation					
Capital généré libre	171 151			92 069	263 220
Résultat annuel		92 069		-92 069	
Total capital de l'organisa- tion	171 151	92 069	0	0	263 220

Annexe aux comptes annuels 2018

Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes annuels est conforme aux directives adoptées par la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). TI Suisse a appliqué les RPC fondamentales, ainsi que la norme 21. Les comptes annuels donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Principe de permanence

TI Suisse a appliqué pour la première fois les principes de présentation des comptes du droit suisse (art. 956 ss. CO) lors de l'établissement des comptes annuels 2015. Les comptes annuels établis selon les normes comptables des Swiss GAAP RPC, qui donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats, peuvent, dans certains cas, être contraires aux dispositions légales du code des obligations suisse. Dans ce cas, nous avons choisi des méthodes de présentation et d'inscription au bilan conformes aux deux corpus de normes afin de satisfaire aux dispositions en vigueur. Les normes d'évaluation sont ainsi conformes tant aux Swiss GAAP RPC qu'au code des obligations et aux statuts.

TI Suisse fait partie de Transparency International

Transparency International (TI) Suisse, la section suisse de Transparency International, a été fondée en 1995 en tant qu'association régie par les art. 60 et suiv. du code civil suisse et n'a pas de liens financiers avec Transparency International, dont le siège est à Berlin.

Commentaires des postes du bilan

ACTIF

Actif circulant

Liquidités

Ce poste comprend les avoirs en caisse, en banque (Raiffeisen) et l'avoir auprès de Paypal.

Créances

La créance envers la Fondation pour la lutte contre la corruption, proche de TI Suisse, équivaut au montant du don de 2018 (CHF 30 000) qui n'a pas encore été versé.

Les postes créanciers résultant de livraisons et prestations comprennent des cotisations à encaisser de CHF 1050.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les postes de l'actif résultant de la délimitation par matière et par exercice des postes des charges (loyer et don). Ces postes sont inscrits à l'actif à leur valeur nominale.

Actif immobilisé

La totalité des meubles est déjà amortie. Les achats d'importance, d'une valeur supérieure à CHF 3000, sont inscrits à l'actif et amortis linéairement. En 2018, TI Suisse n'a procédé à aucun achat d'importance.

PASSIF

Engagements à court terme

Dettes résultant d'achats et de prestations

Au 31 décembre 2018, il n'y avait pas de dettes résultant d'achats et de prestations de service en suspens.

Compte de régularisation du passif

Il s'agit de dépenses régularisées. Les postes habituels des frais de personnel et d'exploitation ont fait l'objet d'une régularisation par exercice. Par ailleurs, les honoraires dus pour l'établissement des comptes annuels et leur révision ont aussi fait l'objet d'une régularisation. Ces postes sont inscrits au passif à leur valeur nominale.

Capital de l'organisation et fonds

Cf. le tableau de variation du capital

Résultat annuel

Par décision prise par voie de circulaire, le comité a décidé d'attribuer le bénéfice annuel de CHF 29 275,06 au capital de l'organisation.

Précisions sur le produit

	2017	2018
Dons		
Fondation pour la lutte contre la corruption	30 000	30 000
Pestalozzi Heritage Foundation	100 000	100 000
Fondation Avina	0	25 000
BDO SA	4 442	4 458
Réparations selon l'art. 53 CP	0	20 000
Metzger Willi	2 000	0
Steiner Niklaus	2 000	0
Suter Michael	2 000	2 000
Swiss Casinos Services SA	5 000	5 000
Swisslos	2 000	0
Zihlmann Daniel	2 000	0
Dons divers	5 805	6 941
Total des dons	155 247	193 399
Cotisations		
Membres collectifs	125 575	128 608
Membres individuels	16 070	16 470
Perte sur débiteurs	1 250	900

Total des cotisations	142 895	145 978
Produits divers		
Sponsoring RUAG Real Estate SA	70 000	0
Honoraires de conférencier	8 300	7 371
Produit des brochures	20	12
Produit des manifestations	10 638	3 760
Autres produits	6 151	111
Total des produits divers	95 109	11 254

Autres indications

Rémunérations versées aux membres du comité

Les membres du comité et du conseil consultatif fournissent leurs prestations à titre bénévole. Leurs dépenses leur sont remboursées en fonction des frais effectifs.

Rémunération versée à la direction

En 2018, la direction (directeur et directeur adjoint) a reçu une rémunération de CHF 208 620. Les dépenses ont été remboursées selon les frais effectifs.

Poste à temps plein au cours de l'exercice 2018

Transparency International Suisse a employé moins de 10 collaborateurs (postes à temps plein) au cours de l'exercice 2018.

Engagements conditionnels

TI Suisse n'a pas d'engagement conditionnel envers d'autres personnes morales ou envers des particuliers.

Événements postérieurs à la date de clôture

À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2018 ne s'est produit après la date de clôture.

Fondation pour la lutte contre la corruption

En 2016, TI Suisse a convenu avec la Fondation pour la lutte contre la corruption le versement d'une subvention annuelle de CHF

30 000 qui sera portée au crédit de l'association Transparency International Suisse en 2019 à la demande de celle-ci.

Rapport de performance

S'agissant du rapport de performance de TI Suisse, nous renvoyons le lecteur aux informations détaillées figurant dans le compte rendu d'activités du présent rapport de gestion.